



FORMATION en ARBITRAGE

Dimanche 9 décembre 2018

École secondaire Jean-Baptiste Meilleur

777 Boulevard, Iberville,
Repentigny QC H5Y 1A2
9h30 à 17h00

Cette formation comprendra :

- Une formation théorique de 7 à 8 heures.
- Un suivi individuel en compétition (3 Épreuves + Épreuve d'évaluation lors du Championnat provincial des jeunes).
- Une session de révision et une pré-évaluation.

Le cout total est de 275\$ (mais pourra être autofinancé puisque l'aspirant arbitre sera rémunéré pour sa participation aux compétitions)

Pour les athlètes ayant suivi le cours théorique la saison dernière en septembre 2017, le cout total est de 200,00\$.

Les éléments principaux de cette formation sont :

- la formation soit de la durée d'une saison (théorique (2) et pratique (4)) afin de pouvoir observer et conseiller l'aspirant arbitre dans des contextes différents.
- le candidat soit accompagné dans sa progression par les arbitres expérimentés de niveau national ou international.
- le candidat se perfectionne en tenant compte des observations et conseils reçus.
- le candidat soit prêt à obtenir son diplôme (éviter les échecs).
- le candidat soit motivé à arbitrer parce qu'il est prêt et supporté dans son arbitrage.

Pour les candidats voulant reprendre leur formation suivant un échec, une rencontre avec le responsable de la formation sera nécessaire afin de déterminer le travail restant à accomplir et les montants à déboursier pour la reprise de la formation. Dans cette éventualité, la présence à la formation théorique du début de saison reste obligatoire.

Il est à noter que la Fédération d'escrime du Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dates de la formation dépendamment du taux de participation. Advenant cette situation, les participants concernés seront avertis au moins une semaine à l'avance.

Plan de formation

- Décembre 2018 - Stage de formation théorique des candidats :
 - Pré-requis : **avoir minimum 16 ans au maximum au 31 décembre 2018**, être détenir une licence provinciale en règle.
 - Participants : tout candidat voulant obtenir sa licence provinciale doit participer au stage de formation théorique. Même s'il a assisté à un stage lors des années précédentes, le candidat se devra d'assister à ce stage théorique.
 - Durée et contenu:
 - Généralité, conventions et code d'éthique : 2h
 - Fautes, sanctions et applications du règlement : 2h
 - Règlement spécifique à chaque arme : 3h

Coût : 150\$

50,00\$ pour les athlètes ayant participé la saison dernière au cours théorique en septembre 2018

- Décembre 2018 - Observation pratique durant les tournois du circuit provincial de la FEQ :
 - Deux semaines après le stage théorique, chaque candidat se devra de faire parvenir au comité d'évaluation une liste des compétitions auxquels il désire participer pour l'ensemble de la saison 2018-2019. Chaque candidat se devra de choisir au moins 4 compétitions dans les circuits senior DIV2, Vétérans et circuit des jeunes.
 - Le comité s'occupera de faire les assignations selon les critères suivants :
 - Chaque candidat doit arbitrer au moins 2 compétitions dans des circuits différents.
 - Location géographique des compétitions et des candidats
 - Équilibrer les groupes d'arbitres stagiaires entre les différents tournois

- Un ou plusieurs membres du comité seront présents afin de superviser les candidats. Cette personne a comme tâche d'évaluer, de superviser et d'aider les candidats durant la compétition.
- Chaque candidat sera rémunéré pour chaque tournoi auquel il participe.
- La FEQ enverra une semaine à l'avance la liste des arbitres à l'organisateur du tournoi.
- Dans les deux semaines suivantes, l'observateur se devra d'envoyer une brève évaluation avec chaque candidat présent par courriel et au comité.
- Janvier 2017 - Court stage et évaluation de mi-saison
- Chaque candidat à l'examen provincial se doit de participer à ce stage.
- Court exposé (1 à 2 h) où on approfondira certaines notions ou articles du règlement où les candidats ont eu plus de difficulté dans la première partie de la saison.
- Simulation de l'examen théorique.
- Évaluation de groupe par le comité :
 - Points forts et points faibles.
 - Actions et règlements à réviser.
 - Le comité se réserve le droit d'éliminer certains candidats dont la performance est beaucoup trop faible ou s'ils sont trop inexpérimentés. Dans cette situation. Ces candidats n'auront pas à déboursier la deuxième tranche de 125\$.

Coût : 125\$

- Janvier 2019 - Mars 2019 - Observation pratique durant les tournois du circuit provincial de la FEQ :
 - Un ou plusieurs membres du comité seront présents afin d'évaluer les candidats. Cette personne a comme tâche d'évaluer, de superviser et d'aider les candidats durant la compétition.
 - Chaque candidat sera rémunéré pour chaque tournoi auquel il participe.
 - La FEQ enverra une semaine à l'avance la liste des arbitres à l'organisateur du tournoi.
 - Dans les deux semaines suivantes, l'observateur se devra d'envoyer une brève évaluation avec chaque candidat présent par courriel et au comité.

- Avril 2019 - Examen provincial théorique la fin de semaine précédent les Championnats Provinciaux des Jeunes :
 - Tout candidat voulant obtenir sa licence provincial devra réussir l'examen théorique dont la note de passage est 80% au général et à chaque arme.
 - Questionnaire : Choix multiples.
 - Durée : 3h.
 - Aucune possibilité de reprise.
- Mai 2019 - Examen provincial pratique pendant le Championnat provincial des jeunes 2019.
 - Les candidats **ne seront pas rémunérés** pour cette compétition.
- Fin Mai 2019 - Remise des résultats :
 - Le comité d'arbitrage se rencontrera et révisera toutes les évaluations des candidats à la licence provinciale.
 - Chaque candidat sera contacté par courriel pour lui transmettre les résultats de l'évaluation.
 - Le comité enverra une liste compilée des résultats pour tous les candidats à la FEQ.
 - La FEQ fera parvenir un diplôme d'attestation aux candidats ayant réussi d'ici la fin juin 2019.

PAYABLE UNIQUEMENT PAR CHÈQUE à l'ordre de la Fédération d'escrime du Québec

INSCRIPTION :

Poster à la Fédération d'escrime du Québec

4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M, Montréal, (Québec) H1V 0B2

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse courriel _____

Club _____ # membre _____

FRAIS:

150 \$ Versement cours théorique et pratique ½ saison 50,00\$ Versement pour les athlètes ayant déjà suivi le cours théorique.

Cheque Comptant \$ _____

125 \$ Versement cour théorique (2^e) pratique et examen Cheque Comptant \$ _____

Règlement FIE, disponible gratuitement sur <http://www.fie.ch/Fencing/Rules.aspx> section règlement

Réservé à la FEQ

Membre provincial en règle

Premier versement reçu le _____

Deuxième versement reçu le _____

INITIALES _____